



Association STARTIJENN  
55 Quai de l'Yser  
29100 DOUARNENEZ  
[startijennvoiledz@gmail.com](mailto:startijennvoiledz@gmail.com)

## Association Startijenn

### Compte rendu de l'Assemblée Générale du 11 janvier 2025

Début 18 h Salle Maison du Nautisme

Présents : 38, représentés 6

Le quorum fixé par les statuts de 37 présents ou représentés étant atteint, le Président Julien Celton peut ouvrir la séance.

L'ordre du jour suivant a été communiqué par mail aux adhérents avec la convocation à l'Assemblée Générale :

#### Émargement et règlement des cotisations 2024 impayées et des cotisations 2025

1. Présentation du rapport moral
2. Présentation du rapport financier
3. Présentation du rapport d'activité
4. Délibérations et votes d'approbation des rapports et du quitus donné au comité sortant.
5. Présentation du budget prévisionnel.
6. Propositions de participation aux évènements nautiques en 2025 :
7. Organisation du Challenge Dalc'h mad 2025
8. Renouvellement du Comité et élection du bureau
9. Questions diverses

Le président remercie la municipalité représentée par M. André Guillemot premier adjoint, l'Association Skellig représentée par son président M. J.M. Alidor et son secrétaire M. Marcel le Bihan également membres de Startijenn, la Société des Régates de Douarnenez et son président René Bideau, membre de Startijenn, présent à l'AG et la nouvelle direction du bar de la Pointe qui abrite notre siège social.

Le Président se félicite pour la bonne santé de l'Association dont le nombre de membres s'élève 121 en 2024 dont 44 ont déjà acquitté leur cotisation 2025. Julien Celton rappelle les buts de l'Association et précise qu'elle fonctionne sans l'aide de subventions des collectivités locales. Il passe alors la parole à la trésorière et au trésorier-adjoint qui présente le bilan financier de l'exercice 2024.

Le montant des dépenses s'élève à 7126,47 € correspondant à 1859,96 € de cotisation d'assurance, 1299,06 € de redevances portuaires et de frais de manutentions, 893 € de fournitures diverses et de 3 072 € liés à l'entretien des bateaux ainsi qu'à l'achat d'une voile. Les dépenses engagées en 2025 ont été particulièrement élevées en raison de la mise en service d'un nouveau bateau et du remplacement de pièces indispensables sur les moteurs et les remorques. Le total des recettes de 4290,90 € est constitué principalement de 1980 € de cotisations, 1131 € de dons et de 1140 € correspondant à la participation aux repas de l'Assemblée Générale 2024 et du Challenge Godiboule.

Le secrétaire indique sommairement les travaux d'entretien des différents bateaux, puis donne la parole aux référents de ces derniers qui exposent précisément ce qui a dû être fait cette année au-delà de l'entretien de routine habituel. François Pernès nous indique que le moteur de Lady-Jane a subi une révision complète, qui a été suivie par le remplacement du démarreur. D'autre part grâce à un don de toile de bâche par Hervé Favennec, nous avons pu faire réaliser un taud pour ce bateau. Didier Maître a entièrement refait le système de frein de la remorque de Kaz Rouz qui nous avait été offerte par Christian Lastenet. L'éclairage de la remorque de Lara a été remplacé. Enfin sur Lord Jim II, nous avons dû acheter une trinquette et effectuer quelques réparations au moteur.

Le bilan des sorties établi à partir de la base de données des réservations montre une activité de 15 sorties par bateau pour Kaz Rouz, Lady-Jane et Lara et de 26 sorties pour Lord-Jim II. Il nous faut noter qu'il a été pratiquement impossible de naviguer au mois de juin en raison de l'occupation de la darse par les minis 6.50. Le rapport d'activité est complété par un diaporama montrant les bateaux de l'Association sous voiles lors de manifestations organisées par la Société des Régates de Douarnenez au cours de l'année 2024.

L'Assemblée Générale passe alors aux votes d'approbation, les trois rapports (moral, financier et d'activité) sont adoptés à l'unanimité des présents et représentés et quitus est donné au Comité sortant également à l'unanimité.

Le budget prévisionnel a été établi en tenant compte de l'augmentation des cotisations d'assurance et des redevances portuaires en l'absence de frais exceptionnels d'entretien et de réparations. Les recettes hors dons sont estimées à 2900. Pour être à l'équilibre, il est nécessaire de trouver un peu plus de 1000 € entre dons et participations aux repas de l'association.

En 2025, l'Association organisera une Fête de la mise à l'eau à la mi-avril. Cette année, il n'y aura pas de Douarnenez Classique et l'organisation de la Coupe de la Mairie Chat a dû être repensée. En accord avec le défender, elle sera remportée par le Chat qui fera les meilleures places lors des Penn Sardin series les dimanches 20 juillet et 10août. La date du challenge Dalc'h Mad est fixée au 10 septembre

L'Assemblée Générale procède au renouvellement du Comité. Le tiers sortant est composé de Julien Celton, Delphine Garrigues, Mélanie Kerguenou, Joël Raguénès et Nicolas Tallet. Julien Celton nous fait part de son désir de quitter la présidence à l'issue de son « septennat » et de prendre une année de repos. Delphine Garrigues, Mélanie Kerguenou et Nicolas Tallet ne se représentent pas. Jean-François Andres, Patrick Bigand, Joël Raguénès et Simon Kerisit qui ont fait acte de candidature sont élus à l'unanimité.

Le nouveau Comité est composé de : Jean-François Andres, Patick Bigand, Delphine Caskey Largenton, Christophe Coader, Hervé Favennec, Paul Foret, Daniel Gouyette, Jean-Jacques Joncour, Didier Maître, Patrick Paris, François Pernès, Jean Prat, Joël Raguénès et Bernard Silvi.

La composition du nouveau bureau est la suivante :

Président : François Pernès

Vice-président : Jean Prat

Trésorière: Joël Raguénès

Trésorier adjoint : Daniel Gouyette

Secrétaire : Bernard Silvi

Secrétaire adjoint : Patrick Bigand

Sur proposition du nouveau Comité, Julien Celton est nommé Président d'honneur.

Compte rendu établi par le secrétaire Bernard Silvi

